

Objet: FINANCES - Halle aux Sports Pierre Denis - réalisation de traçages et remise à la norme du tracé du terrain de basket - demande de subvention au Conseil Général



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 70/12

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 23 Votants : 29 Procurations : 06

Reçu en Préfecture le : 18 SEP. 2012 **Certifié exécutoire**
Affiché le : 19 SEP. 2012

L'An deux mille douze, le treize septembre, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 07 septembre 2012

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, AUDIGUIER, LIAN, BEUILLE, GONZALEZ, SALAÜN, DURAND, PLATEAU, SCHINTONE, ANDUZE, BERNES, TISSEYRE, ESPINOSA, GUZOU, ZAMBONI, LASSALLE, CASTAING, BENHADJ, MARQUIER, RIGAUD, MOUNIC, GESTA.

PROCURATIONS

M. CANEZIN	à	Mme MAUREL
Mme DECAMPS	à	Mme AUDIGUIER
Mme PETIT	à	Mme DURAND
Mme LLOUBERÈS	à	M. RIGAUD
M. FERTE	à	Mme GESTA
M. LCOUË	à	Mme MOUNIC

Secrétaire : Madame M^{lle} Liane DURAND a été élue secrétaire de séance à l'unanimité

OBJET : FINANCES - Halle aux Sports Pierre Denis - réalisation de traçages et remise à la norme du terrain de basket - demande de subvention au Conseil Général

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il apparait nécessaire de refaire les traçages des différents terrains de la Halle aux sports Pierre Denis pour une somme de 4 650,00 € HT.

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de solliciter une subvention auprès du Conseil Général pour aider la Commune dans ces investissements.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :

- De demander une subvention au Conseil Général pour aider la commune dans ces investissements.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 13 septembre 2012

Le Maire,

Lysiane MAUREL

